

« Dettes budgétaire et écologique : le devoir de vérité du Premier ministre »

Dans le journal les Echos (Le Cercle) de ce vendredi 13 septembre, on lit une tribune ainsi présentée : « Michel Barnier s'est engagé à avoir un discours de vérité sur la dette écologique de la France et pas seulement sur sa dette publique. Réussir à concilier les deux n'a rien d'évident et, pour y arriver et avoir un débat politique sincère, il est en effet des vérités qui sont bonnes à rappeler ».

En effet ! Mais cette tribune, qui nous ramène à l'objectif sacralisé du « zéro émissions de CO<sub>2</sub> » depuis la France et les pays de l'Union européenne, avant les autres, dès 2050 – cette tribune passe sous silence une vérité à rappeler sans cesse, tellement elle est ignorée : le CO<sub>2</sub> ignore les frontières.

Ne serait-il pas temps qu'ils ouvrent les yeux, tous ceux qui donnent des conseils au gouvernement ou des informations au public, le Haut Conseil pour le climat, l'ADEME, le Secrétariat général chargé de la planification écologique, I4CE (dont est membre le signataire de cette tribune) et tant d'autres ; et aussi les journalistes. Il n'est tout de même pas nécessaire, comme on dit, d'avoir fait polytechnique pour se rendre compte que le coût du CO<sub>2</sub> évité par des décisions que l'on nous oblige à prendre est plusieurs fois supérieur à celui de décisions pouvant être prises ailleurs, en Afrique, en Amérique du Sud, en Asie – peu importe !

La première chose – *devoir de vérité* - est de calculer et d'afficher le coût du CO<sub>2</sub> évité par le remplacement d'une chaudière classique par une chaudière à condensation pour gagner quelques points de rendement ; la décision de mettre un logement en classe B du DPE plutôt qu'en classe D, celle de démanteler la chaudière au fioul existante lorsque l'on installe un pompe à chaleur, de produire de l'hydrogène par électrolyse plutôt qu'à partir de biomasse ou de gaz fossile avec séquestration de CO<sub>2</sub>, d'arrêter des centrales au charbon qui ne fonctionnent que quelques dizaines d'heures par an pour pouvoir dire qu'on les a fermées, etc. Calculer aussi le coût pour la société du démantèlement accéléré d'un potentiel de production automobile en bon état.

Oui, évaluer tous ces coûts du CO<sub>2</sub> et les publier. Puis lever les obligations ou interdictions qui génèrent un coût supérieur à une norme que l'Etat publiera. Voilà du travail pour le Haut conseil sur le climat – du moins lorsque, conformément à l'accord de Paris, il calculera les émissions dont nous sommes responsables comme *la différence* entre les émissions françaises et celles que nous aurons évitées ailleurs !

### **Emissions de CO<sub>2</sub>, adaptation, biodiversité : ne pas tout mélanger**

Dans ce qu'on lit ou que l'on entend, il semblerait que biodiversité, lutte contre les émissions et adaptation au changement climatique soient des thèmes et des objectifs similaires. Or il n'en est rien.

Quant au changement climatique, comment traiter dans la même phrase le fait d'éviter des émissions de CO<sub>2</sub> et celui de s'adapter ? Eviter des émissions est surtout une affaire de politique étrangère. Se priver d'énergie fossile n'aura *aucun effet* sur les émissions mondiales si d'autres pays consomment ce que nous ne consommons pas ! Par ailleurs, dépenser chez nous sans compter va à *l'encontre* de notre objectif commun s'il est possible d'être plus efficace en intervenant en Afrique ou ailleurs. Tout au contraire, l'adaptation au changement climatique est une affaire qui nous regarde directement et exclusivement.

Pour ce qui est de la biodiversité, comme pour l'adaptation au changement climatique, c'est souvent une affaire qui nous concerne directement, et pour décider, et pour bénéficier du résultat de notre action.

*L'amalgame* qui est souvent fait entre éviter des émissions de CO<sub>2</sub>, s'adapter au changement climatique et préserver ce bien précieux qu'est la biodiversité crée *une confusion* sur nos responsabilités et sur les effets de nos décisions qui en appelle, elle aussi, au devoir de vérité.

Sur [www.hprevot.fr](http://www.hprevot.fr), entre autres choses : sur [la page « monde »](#), pour une politique de l'énergie menée conjointement avec des pays d'Afrique, une page [sur l'hydrogène](#), un outil de simulation du système de production et de stockage d'électricité et d'hydrogène, les notes brèves, etc.